



TRAVAUX DE DOUCHES AVEC MOYENS SUPPLEMENTAIRES ?

LETTRE OUVERTE

MADAME LA DIRECTRICE INTERREGIONALE

Madame la Directrice Interrégionale,

comme vous le savez, le projet de réfection des douches de la maison d'arrêt du Centre pénitentiaire de Lorient/Ploemeur va enfin voir le jour à partir du 25 septembre 2023 .

Le bureau Local **Force Ouvrière Justice** ne peut que se réjouir de la mise en œuvre de ce projet soutenu par le bureau régional, qui améliorera les conditions de travail des collègues de la coursive.

Ces travaux de grande envergure qui devraient durer une dizaine de mois vont demander des efforts supplémentaires en termes de sécurité, de gestion de notre structure et des modifications de la vie en détention des personnes détenues (moins de douches, bruits ...) source de tension potentielle.

Lors d'une réunion d'information organisée par notre Direction le mardi 16 Aout 2023, nous apprenons qu'un appel à candidature sera effectué afin d'affecter un agent à la surveillance des travaux.

A ce jour, le Centre pénitentiaire de Lorient/Ploemeur compte 88 agents pour un effectif théorique de 103 et fonctionne en mode dégradé. (Interdit depuis 2018)

L'effectif actuel de la population pénale de la maison d'arrêt est de 305 pour 187 places soit 163,1 % de taux d'occupation.

Notre organisation syndicale apprend que ces travaux seront réalisés sans ajout d'agents et la population pénale toujours présente.

A la vue de ces chiffres, la sécurité des agents, la sécurité de notre établissement ne peut être assurée dans de bonnes conditions.

Force Ouvrière Justice demande le renfort d'un agent technique pour la surveillance de ces travaux et non pas un surveillant pris de l'effectif actuel qui est déjà catastrophique.

Force Ouvrière Justice demande un désencombrement de notre établissement (transfert de personnes détenues vers d'autres établissements).

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** demande de limiter le nombre d'arrivants et de ne pas accueillir de « MOS » le temps des travaux .

Enfin, notre organisation syndicale demande des effectifs supplémentaires de personnels.

Pour le bon déroulement des travaux ces demandes sont judicieuses et d'une grande nécessité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le bureau local **FO** le 17 Aout 2023

